

## *Le plan d'assainissement de la Mare aux Évées exécuté de 1833 à 1835*

*par Jean VIVIEN*

*Vice-Président de l'Association*

Membre de notre Conseil d'Administration, Madame Magdelaine de COSSE-BRISSAC nous a permis de consulter à loisir une carte murale ancienne de grand format, en sa possession, représentant le «Plan d'assainissement de la Mare aux Évées, commencé en 1833 et terminé en 1835», élaboré par son illustre bisaïeul Achille MARRIER de BOIS D'HYVER alors qu'il était Inspecteur des forêts de la Couronne sous le règne de Louis-Philippe. Ce document, dont l'intérêt se trouve actualisé par de récents travaux forestiers, a été dressé en 1835 par HARDY, Garde-Chef. L'historien Félix HERBET fait état de son existence dans son «Dictionnaire de la Forêt de Fontainebleau» (1903, p. 497).

Voici la transcription intégrale du texte accompagnant ce plan, tel que l'a rédigé son auteur et tel que l'a calligraphié le copiste qui a, notamment, multiplié les majuscules de façon aléatoire.

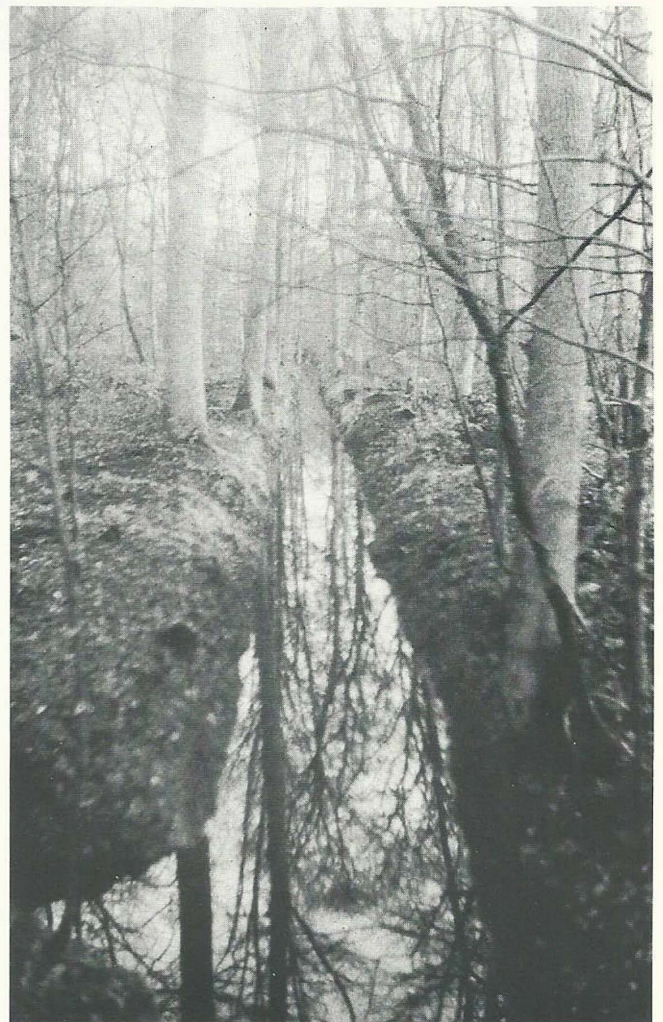
«Dans son état primitif, la Mare aux Évées contenait 15 hectares 54 ares, couverts pendant plus de six mois de l'année d'une Eau stagnante dont la profondeur moyenne a été évaluée à 25 centimètres et qui présentait 38 850 mètres cubes.

Pour placer cette masse d'eau, à laquelle il n'y avait pas possibilité de donner écoulement, il a été ouvert 20 060 mètres linéaires de fossés dont le vide est de 48 603 mètres cubes et creusé un Bassin central cubant 11 874 mètres 75c. Par conséquent ces fouilles qui permettent aux plus grandes eaux de se placer et qui offrent même une capacité de 21 627 mètres 83 cent. cubes de plus que dans l'état primitif, donnent l'assurance que le sol assaini ne sera jamais inondé et que les plantations exécutées sur les Routes et Banquettes croîtront avec la plus grande vigueur. Ces plantations ont été opérées en essences de Bois aimant les lieux frais, et entre elles on a établi des semis de Glands et de Faïnes de manière que si l'expérience prouve que le sol est assez desséché pour le Chêne et le Hêtre il y aura possibilité d'avoir une Futaie de ces deux Bois précieux dans un endroit qui n'était qu'un Marais stérile.

Les 20 060 mètres linéaires de fossés qui ont rendu 15 hectares à la culture forestière ont coûté ..... 15 926 f 93c  
La fouille du Bassin central servant de récipient aux eaux des Fossés et qui forme une intarissable pièce d'eau, chose dont on avait jusqu'alors été privée dans la Forêt,  
a coûté ..... 15 487 f 90c

La Dépense totale de l'Opération est donc de 31 414 f 83c».

Ce plan nous instruit, entre autres choses, sur les appellations des différentes allées rayonnant autour du Bassin central, dit Louis-Philippe, et qui aboutissent à la Route de Pourtour, longue d'un kilomètre environ.



*Le Ru de la Mare aux Évées près du carrefour de l'Épine Foreuse.*

*(Photo de l'auteur, 1980)*



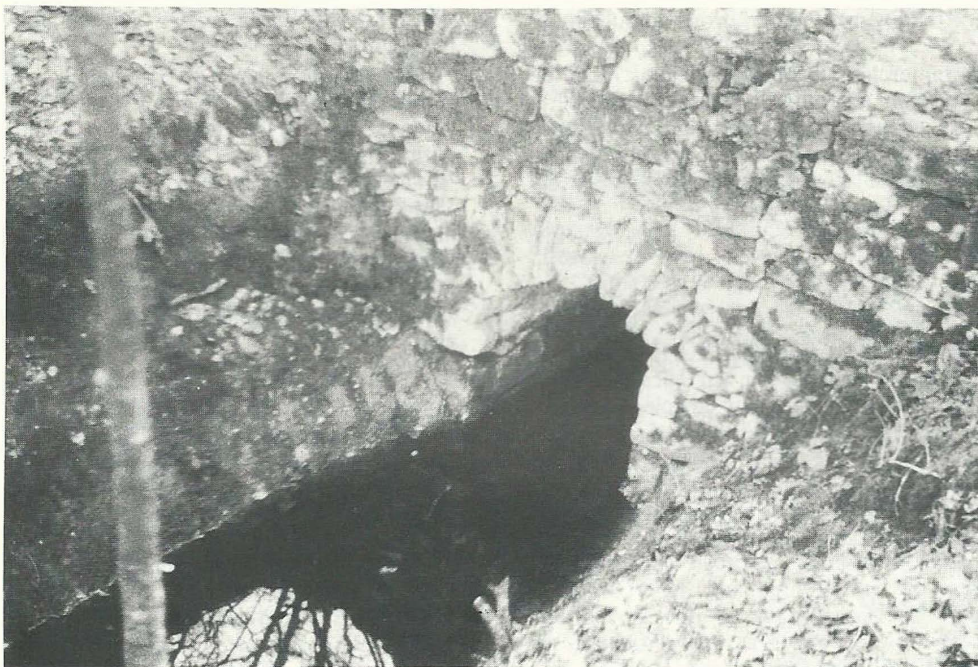




Voici donc, en partant du nord, dans le sens des aiguilles d'une montre, le relevé toponymique de ces routes :

- Route des Saules ;
- Route des Peupliers de Virginie ;
- Route des Aulnes ;
- Route des Aylantes ;
- Route des Peupliers du Lac Ontario ;
- Route des Frênes ;
- Route des Érables à fruit cotonneux.

prospéré, au cours des dernières décennies, un matelas épais et particulièrement abondant de Sphaignes (*Sphagnum fimbriatum*). Néanmoins, sur notre demande, on a laissé subsister trois îlots de Massettes ou Quenouilles (*Typha latifolia*), afin de permettre à la faune inféodée à ce biotope de continuer à s'y abriter comme par le passé. Les berges envasées et quasi inabordables ont pu être dégagées grâce à l'abattage ou l'élagage d'arbres encombrants dont certains contribuaient, pour une large part, par la chute de leurs branches, à l'atterrissement de cet intéressant plan d'eau.



*Un ponceau d'origine remis en état par l'Office des Forêts sur le passage du Ru de la Mare aux Évées dans le secteur de l'Épine Foreuse.*

*(Photo de l'auteur, 1980)*

En outre, nous avons remarqué qu'un secteur semi-circulaire, compris entre la Route Tournante de la Mare aux Évées et celle de Pourtour, avait été consacré à l'établissement d'une pépinière. Les arbres d'essences rares (Chênes américains divers, Érables, etc...) qui prospèrent actuellement sur les banquettes proches du Carrefour de l'Épine Foreuse, sont probablement issus de cet endroit réservé.

Quant aux espérances formulées par M. de BOIS-D'HYVER sur les résultats de ces travaux qui devaient donner «l'assurance que le sol assaini ne serait jamais inondé», il apparaît, en voyant près de 150 ans après l'état actuel des parcelles de ce triage forestier, que tout soit remis en question.

C'est donc dans cet esprit que les services techniques de l'Office National des Forêts ont entrepris, au cours des mois de Mai et Juin 1982, de spectaculaires travaux aboutissant à la vidange et au curage partiels de cet important point d'eau que représente la Mare aux Évées. Au 15 Juin, le bassin était débarrassé de toute la végétation arbustive - en majeure partie des Saules - dans la masse de laquelle avait

Plusieurs Cyprès chauves (*Taxodium distichum*) ont été éliminés eu égard à leur mauvais état, voisin d'une décrépitude certaine ; les meilleurs subsistent et continuent à donner au rivage une note personnelle très appréciée. Ne serait-il pas possible de prévoir le remplacement des sujets disparus par l'implantation de nouveaux arbres de cette même espèce ?

Aujourd'hui, certes, le paysage que l'on avait coutume de voir s'est considérablement modifié, mais les grands animaux vont trouver ici un abreuvoir assuré en permanence, d'accès facile et abondamment fourni.

Auparavant, le réseau de canaux et le Ru, dit de la Mare aux Évées, avaient bénéficié d'indispensables opérations préalables de nettoyage comme la remise en état des ponceaux dont la plupart étaient bouchés ou effondrés, bloquant ainsi la circulation des eaux, la faible dénivellation du sol ne facilitant pas leur écoulement.

Au cours d'une rencontre in situ avec M. TENDRON, Chef de Centre, et M. THOBY, Ingénieur des Travaux, nous avons suggéré la pose de plaques indicatrices portant les



noms des allées rayonnantes inscrits sur le Plan d'assainissement de 1836, ainsi que l'appellation du bassin central dit de Louis-Philippe. Nous souhaitons avoir été favorablement entendu par MM. les Ingénieurs de l'ONF qui ont promis d'étudier cette proposition.

On se souvient - Pierre DOIGNON le rappelait à l'occasion de cette visite - qu'après la dernière guerre il était possible de circuler au fond des canaux presque asséchés et par conséquent sur les banquettes séparatrices lors des sorties mycologiques et botaniques effectuées par les Naturalistes. Les installations pétrolières qui vinrent par la suite s'installer dans ce secteur n'ont-elles pas facilité l'engorgement des eaux tel que nous le déplorons aujourd'hui ?

Nous tenons à remercier ici notre collègue, Mme de COSSE-BRISSAC, de son amabilité, d'ailleurs coutumière, d'avoir bien voulu nous confier cette pièce d'archive personnelle et de nous autoriser à en utiliser les précieux renseignements, permettant ainsi d'en faire profiter l'ensemble des Amis de la Forêt.

Jean VIVIEN

### Suggestion

A la faveur de ces travaux menés par l'ONF à la Mare aux Evées et sans s'être concertée avec notre Vice-Président Jean VIVIEN qui en fait état dans son article ci-dessus, notre collègue Marie-Noëlle GRAND-MESNIL, dans une lettre adressée au Président GREGH, suggère également que le nom de «Bassin Louis-Philippe» soit restitué à cette mare qui le portait à sa création. «Ce nom nous indique-t-elle, a bien évidemment été voulu par Achille MARRIER de BOIS D'HYVER dédiant son travail au souverain en employant le terme «bassin» comme aux Tuileries ou à Versailles. Les noms d'arbres exotiques donnés aux allées forestières partant en étoile du bassin central seraient aussi une indication utile pour le promeneur soucieux de comprendre ce qu'il a sous les yeux». «Quant aux fameux Cyprès chauves dont plusieurs ont dû être coupés, ajoute

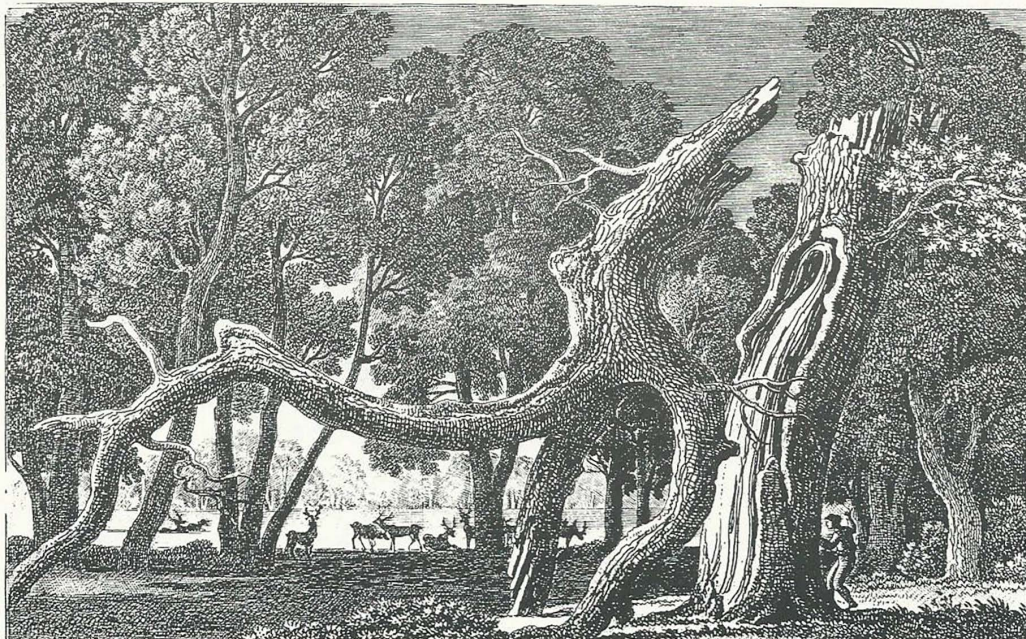
notre collègue, ils mériteraient d'être remplacés ; ce type de curiosité botanique est digne d'être conservé».

**A propos de l'étymologie et du sens du mot «Evées».** — Notre collègue Jacques DEBERON, s'appuyant sur des sources dont il nous a transmis les références, conclut que «le vieux mot français pour «eau», sous ses formes «aive» et «eve» comptait parmi ses dérivés le verbe «aiver» qui signifiait «fournir d'eau, arroser, baigner, tremper», et le substantif «évée» qui avait le sens de «quantité d'eau». Le nom de cette mare était vraisemblablement une allusion aux inondations qu'elle devait provoquer avant les travaux d'assainissement effectués sous le règne de Louis-Philippe».

Le «Dictionnaire de l'ancienne langue française» de Frédéric GODEFROY, tome I, 1880, mentionne p. 186 : Aigue... eve, erve, eive, aive... eau» avec de nombreuses citations : page 184 il indique : «Aigos, evos, eus, iavos... : aqueux, plein d'eau, mêlé d'eau». Le «Dictionnaire universel d'agriculture» (1809) cité par GODEFROY donne, sous la forme «eveux» : «Terrains qui deviennent boueux à la moindre pluie». Page 187, on trouve également : «Aiguiér, aiver, substantif : égout, conduit par où s'écoulent les eaux». A rapprocher de Aiguère : Vase à laver les mains.

Edmond HUGUET, dans son Dictionnaire de la langue française du seizième siècle, tome I, 1925, signale p. 147 : «Aivé : Mélangé d'eau («Ne vendez point vin aivé pour vin pur» écrivait J. Bouchet dans ses Epistres morales du Traverser, II, X, 21). Le même auteur ajoute : Id, tome III 1946, p. 756 : «Eveux : aqueux, contenant de l'eau».

Il semble donc, en présence de cette documentation, que l'on puisse considérer comme fausse l'hypothèse due à SALNOVE et entérinée par Félix HERBET dans son Dictionnaire historique et artistique de la Forêt de Fontainebleau (1903) p. 252, qui attribuait au mot «Evée, œuvé» le sens de «lieu où les poissons déposent leurs œufs».



*La Mare aux Evées à l'époque de ses aménagements de 1835-1842 plus imaginée que vue par un illustrateur de l'époque romantique.*

*(Gravure à l'eau-forte d'Antoine CASTELLAN, 1840).*